

Nicolas Zorbas

... à partir d'un témoignage de passe *

Ce qui se réalise dans mon histoire n'est pas le passé défini de ce qui fut puisqu'il n'est plus, ni même le parfait de ce qui a été dans ce que je suis, mais le futur antérieur de ce que j'aurai été pour ce que je suis en train de devenir.

J. Lacan ¹

Tenter d'écrire un texte à partir de l'expérience d'un témoignage de passe, comme celui ci-dessous, comporte toujours le risque de glisser dans la banalité d'un mouvement sériel de témoignages. Si je choisis d'utiliser le terme « banal », qui peut sans doute surprendre compte tenu de ce que l'on attend d'un tel témoignage, c'est parce qu'il me semble qu'une cure analytique comporte des étapes relativement précises, depuis son début et jusqu'à sa fin. Il est donc tentant, pour l'auditoire, de croire pouvoir s'y reconnaître dans l'analyse du passant et d'en réduire la description aux éléments communs que l'on retrouve dans toute analyse menée à son terme.

La démarche analytique s'inscrit dans la durée. Pourtant, ce temps long ne se distribue pas de manière homogène : il est scandé par des moments de basculement subjectif qui font coupure. On peut ainsi faire l'hypothèse que, même lorsqu'une analyse s'étend sur de nombreuses années, et même si nous connaissons les étapes nécessaires du trajet à parcourir dans une procédure analytique, un témoignage tend à se condenser autour de certains points décisifs qui en constituent l'ossature et en concentrent l'essentiel des effets, ceux-ci se traduisant en moments de renversement pour la condition subjective du narrateur.

* ↑ Analyste de l'École, AE (2025-2028). Ce texte constitue la synthèse écrite de deux interventions orales, prononcées le 20 mars 2026 à Paris, à l'invitation du Pôle 14 de l'EPFCL-France, et le 4 avril 2026 à Athènes, à l'invitation du Forum psychanalytique du Champ lacanien d'Athènes.
1. ↑ « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966.

À travers le dispositif de la passe, les participants à la passe ainsi que la communauté analytique de référence tentent d'isoler ces éléments qui s'adosent à un savoir éprouvé, qui prennent en compte le réel et qui, par là même, peuvent produire – peut-être – du nouveau.

Mais je pense qu'il y a également un autre effet qui, lorsqu'il se produit, a des conséquences plus importantes pour la communauté : à travers une nomination, nous faisons le pari que cela provoquera, dans notre communauté analytique, un effet de relance du désir analytique et du transfert, au moins pour quelques-uns.

Par conséquent, l'École cherche à s'enseigner du dispositif de la passe, tant du côté de la passe clinique que de celui de la fin de l'analyse, dans la mesure où se trouvent interrogés la façon dont l'amour de transfert est traité au cours de l'analyse, et de sa liquidation – selon l'expression ironique de Lacan à la fin de son *Séminaire XI* – ainsi que ce qui, au-delà, peut opérer comme cause pour un analyste.

De ce point de vue, l'écoute du témoignage ne se centre pas sur les éléments communs du parcours analytique – ce qui, pourrait-on penser, rend toute analyse quasi prévisible au regard de la théorie et de ce que l'expérience de la pratique permet d'en saisir –, mais vise, à l'envers, à cerner ce qui fait la singularité de cette expérience, en isolant les éléments qui constituent la différence absolue propre à chaque analyse. En d'autres termes, il s'agit de délimiter quelque chose de la trace du sujet, de l'empreinte qu'il laisse dans le témoignage de son analyse : ce qui, dans chaque cas, advient comme événement et marque une coupure – là où se joue, pour la communauté analytique, une chance – dans ce petit quelque chose de contingent qui cesse de ne pas s'écrire.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à souligner que mon analyse ainsi que les élaborations théoriques qui s'y rapportent ont été menées en français. Je suis venu en France pour poursuivre mes études, et c'est là que j'ai entrepris une psychanalyse, qui ne s'est pas déroulée dans ma langue maternelle, mais en français – choix qui a eu des conséquences importantes sur le déroulement de mon travail analytique.

J'ai été conduit à redéfinir ma relation à ce qui faisait pour moi fonction d'Autre, ainsi que mon rapport à ma langue maternelle, le grec. S'agissant de ce second point, un moment décisif de l'analyse s'est accompagné d'une profonde nostalgie, qui m'a conduit à entreprendre une série de projets de traduction. Reste pour moi la question de savoir si – et dans quelle mesure – ce parcours analytique a modifié l'essentiel ou une partie de mon rapport à ce qui constitue ma « lalangue » personnelle.

Je peux dire que, bien que mon analyse se soit déroulée en français, deux des signifiants reconnus dans l'après-coup comme signifiants maîtres (S1), reliés entre eux par un jeu d'homophonie, ont émergé tels quels en grec au cours du processus analytique. Si leur traduction en français n'en affaiblissait pas la force – ni quant aux signifiants et signifiés auxquels ils renvoient, ni quant à leur articulation logique –, l'inscription de ma propre jouissance semble passer avant tout par leurs vecteurs sonores grecs. Il ne me semble pas, en revanche, qu'ils conservent la même force, la même vitalité, ou encore la même vigueur lorsqu'ils sont transposés en français, même s'ils continuent, dans une large mesure, à produire des effets comparables sur moi.

Lorsque j'ai décidé de m'adresser au secrétariat de la passe afin de proposer mon témoignage et d'entrer dans le dispositif proposé par l'école de psychanalyse au sein de laquelle j'ai été formé – et avec laquelle je travaillais depuis le début de mon intérêt pour la psychanalyse –, j'étais habité par de nombreuses réserves. Celles-ci n'ont pas été levées au moment de la décision ; elles en constituaient plutôt l'arrière-plan persistant. C'est donc non pas au-delà, mais avec elles que j'ai franchi ce pas. Cette décision s'imposait à moi.

Les éléments dont je disposais se présentaient comme une série d'inscriptions d'événements et de phénomènes. Ils m'apparaissaient comme étant de l'ordre du factuel quant à ma condition subjective. Autrement dit, comme des éléments déjà advenus, inscrits dans ma subjectivité et l'ayant modifiée de manière définitive. Je n'en comprenais pas le comment, mais j'en constatais les effets et les réalisations. Dès lors, ils résonnaient en moi comme autant d'incitations à agir.

Il y avait une expérience vécue – subjective dans la manière dont je la percevais. Il y avait aussi des éléments, sous forme de faits, constituant presque un tableau clinique. Il y avait enfin le besoin de les codifier, de les traiter, de les articuler. Il convient ici de souligner un point : ni les faits, ni l'expérience vécue, ni les données ne touchent directement le réel. Ce qui compte, c'est la manière dont ils s'inscrivent. Et aussi un reste, qui ne cesse d'échapper à toute inscription.

La perspective de mon témoignage, au regard de ce que je considérais comme ayant eu lieu, me paraissait alors s'imposer comme une nécessité.

Nécessaire, car elle me permettait d'articuler et d'organiser tous ces éléments.

Nécessaire en raison du caractère radical et durable de la transformation subjective intervenue.

Nécessaire également parce que ce qui s'était transformé attestait de l'efficacité de la pratique analytique, ainsi que de la rigueur de la direction de la cure de mon analyste.

Nécessaire encore parce que je reconnaissais que cette efficacité devait être rendue publique et ne pas être laissée à l'oubli.

Nécessaire aussi en ce qu'elle soutenait, d'une certaine manière, ma décision d'assumer et de défendre quelque chose de mon désir pour la pratique analytique.

Enfin, cela me semblait nécessaire pour offrir à ma communauté analytique des éléments susceptibles de lui permettre d'en dégager certaines conclusions et des leçons à partir de mon expérience – une expérience que je n'aurais pas pu apprécier à sa juste valeur si j'étais resté seul, à l'écart.

Ainsi, le moment où je me suis adressé au secrétariat de la passe me paraît relever de l'ordre au moins de la répétition d'un acte, si ce n'était pas un acte en tant que tel. De l'acte comme Lacan le définit dans le compte rendu du séminaire *L'Acte psychanalytique* (1967-1968) : « L'acte (tout court) a lieu d'un dire, et dont il change le sujet ². »

Il m'était en effet nécessaire de cerner ce qui s'était produit : tant du côté de ce qui s'était accompli – ce qui fait acte et a déterminé le moment où j'ai pu décider de soutenir ma pratique analytique – que du côté de ce qui s'était joué dans mon transfert à mon analyste et des destins possibles qui en découlent. La décision d'effectuer le témoignage, indépendamment de son issue, constituait pour moi certainement un déplacement subjectif supplémentaire.

À ce moment, il convient de préciser certains points.

Il me semble que, s'agissant de la passe et du témoignage de la passe, la question de l'acte prend toute sa portée. Or, l'acte ne se réduit pas à un faire, ni à une décision consciente. Il introduit une coupure dans le symbolique, dont les effets se répercutent dans le réel – coupure que Lacan appréhende topologiquement, à la limite de ces deux registres. Ainsi, il y a un avant et un après l'acte. Celui-ci introduit une discontinuité, une coupure, qui transforme la position du sujet dans le symbolique.

Je pense que l'acte analytique ne relève ni de l'analyste, ni de l'analysant, ni d'une quelconque coproduction, mais doit être conçu comme l'effet d'une configuration structurale propre à la cure. L'analyste en est la condition, en tant qu'il soutient la place du manque et rend possible qu'un dire

2. [↑](#) J. Lacan, « L'acte psychanalytique. Compte-rendu du séminaire 1967-1968 », dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 375.

advienne, sans jamais pouvoir en être l'agent. L'analysant, pour sa part, en constitue le lieu : c'est dans sa chaîne signifiante que s'opère la coupure, et c'est sa position subjective qui se trouve transformée – sans qu'il puisse pour autant être dit qu'il « fait » l'acte. En ce sens, l'acte introduit une discontinuité dans le symbolique aux effets irréductibles dans le réel, et ne se laisse saisir qu'après coup, à partir de ce qui, dans l'expérience, en a marqué le point de bascule.

En tant que parlêtres, nous sommes assujettis à l'inconscient et, comme analystes, nous opérons dans le champ du discours et du langage. Pourtant, l'acte analytique ne se confond pas avec le déploiement de la chaîne signifiante : l'acte advient au point où celle-ci rencontre sa limite, produisant une coupure aux effets dans le réel. Dans l'après-coup de l'expérience, il est tentant d'en repérer certaines modalités – surgissement d'un éclair, jeu d'équivoque propre à *lalangue* ou encore silence. Mais ces formes ne sauraient être érigées en types d'acte. Elles relèvent plutôt des effets par lesquels le sujet tente d'en cerner quelque chose, sans jamais pouvoir en saisir le moment même. Car ce qui fait l'acte ne tient ni à sa forme, ni à une technique de l'analyste, mais à la transformation subjective qu'il introduit, au-delà de toute intention et de toute maîtrise. C'est pourquoi le sujet ne peut se reconnaître au moment de l'acte : dans l'après-coup, il est déjà autre.

Rien, donc, ne garantit le résultat. L'acte ne s'appuie sur aucun savoir préalable ; il surgit comme un passage, un saut, et se caractérise par son irréversibilité : une fois posé, il redéfinit la position du sujet. L'acte ne produit pas du sens – il produit une subversion du sujet, une forme de repositionnement subjectif.

Il convient dès lors de déplacer la question : c'est à partir de ses effets que j'ai été conduit à repérer, dans mon parcours analytique, les moments décisifs où quelque chose s'est joué, sans que je puisse en revendiquer ni l'initiative ni la pleine compréhension sur le moment même.

Comme je l'ai déjà indiqué, il est tentant de situer certains moments du parcours du côté de l'acte – qu'il s'agisse du passage clinique ou de l'entrée dans le dispositif de la passe. Ainsi, ma demande de passe peut, dans l'après-coup, prendre valeur d'acte en tant qu'elle modifie mon rapport en tant que sujet à mon analyse et à l'École – ce que j'ai moi-même éprouvé au moment où j'ai demandé à témoigner. Mais cette désignation appelle immédiatement une réserve : ce que je nomme ici « acte » ne vaut qu'à partir de sa reconstruction et ne saurait être confondu ni avec une décision consciente, ni avec une initiative subjective.

De même, j'ai tendance à rapporter la fin de mon analyse à un acte. Cette fin ne repose sur aucune garantie, ni institutionnelle ni venant de l'Autre. Elle impliquait bien un dire qui m'engageait en tant que sujet au-delà du transfert, mais ce dire ne me paraissait pas soutenu par un savoir acquis ; il opérait plutôt comme ce qui destituait le sujet supposé savoir et me laissait aux prises avec un savoir désormais reconnu comme troué, limité, irrévocablement articulé à ma jouissance. Ce qui s'y joue ne relève donc pas d'une maîtrise, mais d'une coupure dont les effets ne se laissent saisir que dans l'après-coup, sans que je puisse isoler son moment avec certitude. Et pourtant de la certitude, il y en a.

Dans cette perspective, il ne s'agit pas d'épuiser le sens de cette expérience que je suis en train d'essayer de décrire, mais d'en éprouver la limite : comme l'expérience analytique qui conduit à un désinvestissement du registre du sens, là où le sens perd de sa valeur et où surgit ce qui, de la jouissance, ne s'y laisse pas réduire. Dès lors, il me semble que ce qui demeure au terme de mon analyse n'est pas un savoir constitué, mais un reste irréductible – que l'on peut approcher, sans les confondre, à partir des notions comme l'objet *a*, le sinthome ou encore la jouissance – à partir duquel peut s'articuler ce nouveau désir qui me traverse.

Ce désir, indéfinissable, qui pourrait encore se présenter sous la forme d'un désir de savoir, n'est cependant plus soutenu par l'amour du savoir qui organisait le transfert. Comme l'indique Jacques Lacan dans les années 1970, il s'agit d'un désir de savoir très suspect³, en tant qu'il peut fonctionner comme défense face à ce réel que le savoir ne recouvre pas. S'il en subsiste quelque chose à la fin de mon analyse, c'est la désillusion d'un savoir consistant dans l'Autre. Autrement dit, à la fin d'une analyse, on est un peu moins dupe quant à ce qui nous définit et qui nous traverse.

Dès lors, l'enjeu décisif ne réside pas dans l'acquisition d'un savoir. L'école ne constitue pas à cet égard un lieu d'apprentissage, mais un dispositif où ce reste peut être mis à l'épreuve et éventuellement transmis. Car si le savoir se situe du côté de l'inconscient, le réel, lui, en marque la limite. Ce qui subsiste au terme de l'analyse n'appelle pas un supplément de savoir, mais requiert un maniement – un savoir-y-faire avec ce qui ne se sait pas.

3. ↑ « J'ai dit que c'était de l'amour qui s'adressait au savoir ; je n'ai pas dit du désir, parce que pour ce qui est du *Wisstrieb*, quoi que ce soit Freud qui en ait commis l'impair, on peut repasser. Pour ce qui est de ceci, c'est qu'il n'y a pas le moindre désir du savoir, c'est ce qui est absolument démontré, démontré par l'histoire et particulièrement par l'histoire de la psychanalyse » (J. Lacan, « Congrès de l'École freudienne de Paris », à La Grande-Motte le 2 novembre 1973, *Lettres de l'École freudienne*, n° 15, 1975, p. 80).

Autrement dit, ce que je tente ici d'ordonner sous la forme d'un parcours, de moments et de transformations, relève sans doute d'une nécessité du témoignage lui-même. Car rien ne me permet d'assurer que ce que je désigne comme « acte » n'est pas déjà pris dans une mise en récit qui en recouvre le point le plus vif. En ce sens, quelque chose de l'acte – s'il y en a un – demeure irréductiblement hors de portée de ce que je peux en dire.

C'est peut-être à cet endroit précis que se situe la limite de tout témoignage : non pas dans ce qu'il échoue à transmettre, mais dans ce qu'il ne peut que contourner. Le point de la fin, tel qu'il s'inscrit dans l'éthique de la psychanalyse, ne consiste pas alors à vouloir savoir, mais à cesser d'attendre du savoir – là même où il n'y a rien à savoir.